

banes débauchés. Les finances et le pays de ce...

La Chambre a voté la loi de finances dimanche à huit heures du matin

Paris, 1^{er} mars. — Voici la suite du compte-rendu de la Chambre de samedi à dimanche, la séance ayant été levée à huit heures du matin :

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'article 142 est relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires. Cet impôt représente quatre milliards.

La Commission a décidé de dégrever un million de contribuables et de combler le trou ainsi fait aux recettes par les taxes de remplacement.

Les commerçants et fabricants exonérés sont ceux qui emploient au plus trois ouvriers, gérants ou employés à la condition qu'il n'y ait pas d'affaires portant sur des articles de luxe.

L'article est adopté par 560 voix contre 1, avec un amendement de M. Cayrol qui tend à l'exonération aux denrées vendues au détail pour l'alimentation.

M. de Vissac, qui fixe les taxes de remplacement, est voté par 326 voix contre 240, avec un amendement réduisant à 1 fr. 80 % au lieu de 5 fr. et 2 fr. 35 la taxe sur le charbon et le coke.

DERNIERES CRITIQUES

A l'article 224 (évaluation des voix et moyens), M. Viollette fait connaître que, par suite des plus-values de recettes prévues en matière de dépenses extérieures (200 millions), de bénéfices de guerre (300 millions), de déclarations d'avoirs à l'étranger (66 millions), l'excédent des recettes sur les dépenses est de 43 milliards.

M. Vissac adresse alors des félicitations au Gouvernement et aux membres du Parlement pour l'œuvre qu'ils viennent d'accomplir, œuvre de bonne foi et de volonté.

M. de Vissac, qui relève au contraire dans la loi de finances des dispositions contraires aux principes du Code civil. Il souligne la majorité d'avoir fait faillite à toutes ses promesses.

M. Lafarge, au nom de la Gauche républicaine démocratique, reproche à son tour à la majorité d'avoir aggravé la situation du commerce, de l'industrie et de toutes les familles.

M. Darcis, ancien président de la Commission des finances, craint que les mesures votées par la majorité ne viennent compromettre l'économie générale du pays et exprime l'espoir que le Sénat amènera le budget dans un sens meilleur. (Applaudissements au centre.)

M. Luchaire s'élève de voir que ceux qui ont été accusés de l'écarter de la loi de finances ont apporté aucun contre-projet. Sans doute, la loi de finances demande un peuple de lourds sacrifices, mais le peuple y consentira pour le salut financier. (Applaudissements à gauche.)

M. Herriot conclut. Nous devons nous réjouir à la fois de l'œuvre accomplie et de la confiance que nous venons de donner à nos adversaires, qu'ils ne se demandent pas, en vous voyant, s'ils vont blesser la gauche. (Applaudissements à gauche; bruits à droite.) Mettons notre courage à la défense des intérêts de la gauche, mais ne comptons pas sur nous, quelles que soient les difficultés qui nous attendent, nous y ferons face absolument. (Applaudissements à gauche.)

M. BOKANOWSKI REPLIQUE

M. Bokanowski vient répondre à M. Herriot. Il faut, dit-il, savoir parler et souvenir. Autrement, une certaine parole de la majorité actuelle ne vaudrait pas la sienne. Il a pu dire aujourd'hui que le budget est démocratique, mais c'est parce que nous ne le votons pas.

L'Assemblée générale des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing

LA VIE CHÈRE LES ASSURANCES SOCIALES LE CHÔMAGE

Dimanche 29 mars, à 10 heures, 30, rue Henri-Cavé, l'Assemblée Générale des Syndicats Libres.

La grande salle du second étage se trouvait absolument comble, lorsque la séance, étant déclarée ouverte, la parole fut passée au secrétaire général de l'Union, M. Louis Blain.

Les rapports. Le premier rapport traite de l'action syndicale en 1924, et rend compte de la situation financière. M. Blain expose l'action des Syndicats Libres et leurs différents intervenants, notamment dans le domaine des salaires. La situation financière apparaît comme nettement satisfaisante.

Ensuite, M. Deschamps donne lecture d'un rapport sur le fonctionnement de la caisse de chômage. Les bénéfices de cette institution sont particulièrement mis en valeur. Le rapport en expose les résultats pour 1924, ainsi que pour le début de 1925.

Ces deux rapports font l'objet d'une discussion dans laquelle furent apportées des précisions nécessaires.

L'audacious cambrioleur de la rue d'Aboukir, à Paris

LE CHAUFFEUR MONNIER EST-IL VENU A LILLE ?

Paris, 1^{er} mars. — On a pu retrouver la trace d'Henri Monnier, le chauffeur mêlé au cambriolage de la rue d'Aboukir.

Le malfaiteur a été vu à Compiègne. Il y passa la nuit de mercredi à jeudi, dans un hôtel. Arrivé en motocyclette mercredi soir, il en repartit le lendemain après avoir pris soin de se faire raser et tailler les cheveux.

A l'hôtel où il était descendu, Monnier s'est inscrit sous le nom de Jules Braffer, né à Bonny (Ardennes), le 1^{er} mai 1893, venant de Paris, et allant à Lille.

Monnier a, en outre, ajouté qu'il se rendait en Belgique.

LA TERRE TREMBLE A MONTRÉAL

Montréal, 1^{er} mars. — Une secousse sismique d'une durée de trente secondes a été ressentie à Montréal. Il n'y a eu aucun dégât. Dans les théâtres, les spectateurs se sont précipités vers les portes de sortie.

LA NEW-YORK

New-York, 1^{er} mars. — Une secousse sismique qui a duré deux minutes a été ressentie à New-York et dans la banlieue. Les provinces de New-York, New-England, Michigan, Illinois, Indiana, Kentucky, West-Virginia, Maryland, Pennsylvania, annoncent des secousses semblables.

L'impôt sur le revenu et les obligations décennales

M. Hayes, sénateur, a demandé à M. le ministre des Finances et les obligations décennales remises aux assurés des assurances sociales. C'est un acte fort méritoire, car il a permis de faire passer les obligations de guerre devant être comprises par eux dans leur déclaration d'impôt sur le revenu et si, dans le cas où ces obligations seraient passibles de cet impôt, les ministères doivent les mentionner pour leur montant nominal ou bien leur valeur en bourse.

Le ministre des Finances a répondu de la manière suivante :

Les obligations décennales, remises aux assurés en paiement des intérêts qui leur sont dus sur le montant de leur créance étant, aux termes de l'article 6 de la loi du 22 mars 1924, nominatives et inaliénables, il s'ensuit que lorsque le règlement des intérêts est effectué sous cette forme, les bénéficiaires peuvent être considérés comme n'ayant pas eu à leur disposition des sommes susceptibles d'être déclarées en tant que revenus. (Applaudissements à gauche.)

M. Herriot conclut. Nous devons nous réjouir à la fois de l'œuvre accomplie et de la confiance que nous venons de donner à nos adversaires, qu'ils ne se demandent pas, en vous voyant, s'ils vont blesser la gauche. (Applaudissements à gauche; bruits à droite.) Mettons notre courage à la défense des intérêts de la gauche, mais ne comptons pas sur nous, quelles que soient les difficultés qui nous attendent, nous y ferons face absolument. (Applaudissements à gauche.)

Un cabaretier d'Ilrison est trouvé assassiné

Deux arrestations à Reims

Reims, 1^{er} mars. — L'enquête sur l'assassinat d'un cabaretier d'Ilrison, Frédéric Bourbourg, âgé de 52 ans, trouvé dans sa boutique avec un couteau planté dans la gorge, a amené dans la soirée d'hier, l'arrestation de Fernand Donnay, 25 ans, manœuvre à Ilrison et de l'amie de la victime, Marie Lécocq.

On recherche un troisième individu. On vengeance serait le mobile du crime.

Telle cause, tel effet; telle publicité, telle vente.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 2 MARS

Aujourd'hui, saint Simplicien; demain, saint Marin. 6^h 1^{er} jour de l'année. Soleil: lever à 6 h. 33; coucher, à 17 h. 34. Lune: Premier quartier du 2; pleine le 10.

Bulletin météorologique pour le jour de mardi (région Nord): Ciel brumeux le matin, devenant nuageux avec éclaircies; vents de Nord-Est, 2 à 4 m.; température en baisse, minimum, 0°, à plus tard le soir.

Consultation de nourrissons au Comité Roubaix de protection de l'enfance: A 13 h. 30, local de la Goutte de lait.

A 15 h. 30, de 14 à 17 h., Galerie Dutilleul, Salon des Artistes Roubaixiens.

A 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, « Polmann ». A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « Mme Favart ».

Le vernissage du VIII^e Salon des Artistes roubaixiens

Le VIII^e Salon des Artistes roubaixiens s'est ouvert hier, M. Paul Dervaux, le distingué président de la Société des Artistes roubaixiens présidant au vernissage de cet événement artistique, qui attire chaque année, à la Galerie Dutilleul, les nombreux amateurs qui compte Roubaix. Parmi les personnalités qui assistaient à la cérémonie d'ouverture, nous avons noté MM. Paul Michaux-Caullet, représentant les « Amis de Roubaix »; Buzignac, directeur de la Succursale de la Banque de France; Albert Sonnevill, Paul Philippe, Constant Cléty, Georges Dutilleul, membres fondateurs de la Commission administrative des Artistes roubaixiens et Baryan, professeur à l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles ainsi que nombre d'artistes exposants.

M. le docteur Dupré, adjoint au maire et M. Champlier, administrateur de l'École des Arts et Industries textiles, retenus par des engagements antérieurs, s'étaient fait excuser.

Discours de M. Paul Dervaux

En ouvrant le Salon, M. Paul Dervaux a prononcé un discours très éloquent. Il a souligné l'importance de ce Salon et a remercié les exposants pour leur participation et les amateurs pour leur présence.

Il a ensuite remercié les membres du Comité d'organisation et a exprimé son espoir que ce Salon sera une réussite.

Après le discours, M. Dervaux a prononcé un toast à la prospérité de Roubaix et à la prospérité de l'art.

Le Salon se poursuit jusqu'à dimanche soir, à 19 heures.

Le Comité d'organisation se réunit demain à 10 heures, à la Galerie Dutilleul.

Le tirage des primes DE LA Souscription du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes

C'est hier soir par une exceptionnelle température printanière qu'a eu lieu, dimanche 27 midi, place du Progrès, devant un nombreux public, le tirage de la tombola organisée par le Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes, au profit du Bureau de Bienfaisance, des Pupilles de la Nation, et des Ecoles de Fleu Air.

Sur l'estrade avaient pris place MM. Dufrunet, président d'honneur; Leroux, président; les membres du Comité; M. Gaillard, huissier; Levay, premier clerc, et Roger, clerc.

Les roues ont été tournées par cinq fillets. Le premier numéro sorti, 38.232, qui constituait le lot principal de 5.000 francs, était échu à M. Mathias, demeurant rue Jules-Guesde, 205. Le deuxième gagnant du second lot 2.500 francs, est M. Parnetier, qui habite le quartier du Jean-Glislain.

Le troisième lot, 1.000 francs, est gagné par le numéro 28.918. Les trois numéros suivants gagnent chacun 500 francs: 2.770, 8.572, 23.550. 25.685, 33.032, 34.775, 38.014, 42.475, 43.187, 45.807, 24.961, 25.112, 45.905.

Le numéro 24.497, gagne une chambre coucher; 24.831, une salle à manger; 8.650, une cuisinière; 11.517, une machine à coudre; 23.264, un vélo. Les numéros suivants gagnent des lots divers:

18.996 30.898 18.044 15.814 37.440 36.118 4.407 28.232 25.073 25.073 20.988 23.121 12.184 2.992 34.017 10.444 18.070 14.984 14.437 37.212 30.070 5.717 13.310 21.934 4.468 18.751 18.218 20.070 25.792 802 24.495 4.977 32.285 4.492 12.908 35.735 35.457 8.776 8.285 38.274 34.363 27.021 25.149 18.997 11.775 13.237 28.624 25.121 1.009 24.420 18.997 11.775 13.237 28.624 25.121 28.081 39.864 22.381 29.171 13.385 8.464 17.235 15.078 16.867 17.789.

Les lots seront distribués selon l'ordre des billets et des affiches, sans aucune réclamation.

Avant le tirage des primes avait eu lieu une fête champêtre, à laquelle avaient pris part avec un vif succès la Société Sportive de l'Union Française et les Accordeonistes du Labourd; les « Amis de la Pédale » et les trompettes et des Enfants du Nord.

A l'issue de cette réunion, M. Leroux, président, a adressé ses remerciements au public, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué pour une part quelconque à cette œuvre philanthropique, et à la presse.

Vendée le BOCK MEYERBEER 75022

Grande fête d'hiver du Cercle militaire

Le Comité du Cercle Militaire de Roubaix organise pour le vendredi 13 mars, à 20 heures 30, à l'Hippodrome, une grande fête avec le concours des Tourneurs Baret et des Anciens Soldats musiciens français.

Pour cette solennité offerte gracieusement aux membres du Cercle, les places ont été partagées et des cartes envoyées à tous. Le Comité insiste près de ses adhérents pour qu'ils se conforment aux instructions portées sur ces cartes et pour qu'ils aillent les faire au plus tôt.

Le Comité se réunit demain à 10 heures, à la Galerie Dutilleul.

CADEAUX, Bijoux, Meubles, Orfèvrerie. Objets d'art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 51400

L'ORDRE DU JOUR

Une après-midi, ovation, quelques minutes de l'« Internationale » et le président donne lecture de l'ordre du jour entrant baptisé par acclamations :

Plus de 2.000 citoyens réunis à la salle de la Halle St-Sauveur, à Lille, ont voté la Section Lille de la Ligue des Droits de l'Homme, après avoir entendu M. Ferdinand Duissot, président de la Ligue; Roger Salengro et Joseph Caillaux, gouverneur de Lille et vice-président de la Ligue; et Joseph Caillaux, qui a été nommé par suite de sa condamnation légale par la Haute Cour; président de la famille votée par le Parlement qui est resté impassible et pendant dans le ministère Herriot, lui demandant de soumettre au Parlement une amnistie pour les crimes de la répression de toutes les victimes de l'arbitraire de l'illégalité.

La sortie s'est effectuée sans incident.

LE BANQUET

A 13 heures, un banquet populaire était offert à M. Duissot au Palais-Ramcau. Les auditeurs de la place St-Sauveur furent conduits à l'ancien président du Conseil par le sieu Salferron.

Le banquet, qui réunissait environ cinq cents convives fut terminé par des allocutions de M. Duissot, président de la Ligue; Ferdinand Duissot, président de la Ligue; Roger Salengro et Joseph Caillaux, gouverneur de Lille et vice-président de la Ligue; et Joseph Caillaux, qui a été nommé par suite de sa condamnation légale par la Haute Cour; président de la famille votée par le Parlement qui est resté impassible et pendant dans le ministère Herriot, lui demandant de soumettre au Parlement une amnistie pour les crimes de la répression de toutes les victimes de l'arbitraire de l'illégalité.

La musique des sapeurs-pompiers a joué des airs connus et surtout un air chanté en l'honneur de St. Gallix.

LE CONTAGIEUX EXEMPLE

Un docteur américain donne la mort à sa fille inguérissable

On annonce de New-York, que le docteur Blazer, 36 Deacon, âgé de 61 ans, a été arrêté par la police qui l'avait vu tuer sa fille, âgée de 35 ans, avec du chloroforme.

Sa fille était infirme et inguérissable et son père l'aiguillonnait beaucoup. Mais lorsqu'il tomba malade lui-même, pensant qu'il allait mourir, et ne tenant pas à ce qu'elle devienne un fardeau pour sa communauté, il l'avait tuée.

Un bandit polonais est arrêté à Laon

Laon, 1^{er} mars. — Un des bandits polonais qui participèrent au cambriolage de Reims, le nommé Jablonski Boleslaw, dit Holey, 36 ans, a été arrêté, hier, à Laon, au cours d'une rafle d'étrangers. Il était porteur d'armes prohibées. (Précédent inculpation devant le tribunal de Laon pour ce délit. Il a été condamné à un mois de prison. Il sera transféré à Reims, c'est le troisième malfaiteur de cette bande qui vient d'être arrêté.)

Un cadavre ficelé au fond d'un puits

Montpellier, 1^{er} mars. — Dans un puits de la commune de Sainte-Suzanne, commune de Bèze (Aude), on vient de découvrir le cadavre d'un nommé Auguste Baptiste Terzagna, âgé de vingt ans, qui avait disparu depuis quarante-huit heures. Le malheureux avait été assassiné, puis logé avec du fil de fer et finalement précipité dans un puits profond d'une quinzaine de mètres. Le vol serait le mobile du crime, car la victime possédait des économies qui n'ont pas été retrouvées. Le parquet enquête.

PETITES NOUVELLES

Le papebot. — Le papebot, le plus grand paquebot de France, a été lancé hier à New-York. Il est le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France.

Le papebot. — Le papebot, le plus grand paquebot de France, a été lancé hier à New-York. Il est le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France.

Le papebot. — Le papebot, le plus grand paquebot de France, a été lancé hier à New-York. Il est le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France, le plus grand paquebot de France.

DERNIERE HEURE

LES MANIFESTATIONS CATHOLIQUES

Le général de Castelnau est acclamé à Nantes

Nantes, 1^{er} mars. — C'est par un soleil magnifique qui démit, cet après-midi, à Nantes, la grande manifestation organisée par les catholiques de la Loire-Inférieure.

Par groupes nombreux, sont arrivés sous les points du département, les unions paroissiales, les groupes de conscrits, les matrones avec leurs musiques, et dirigent vers le Grand Séminaire.

Les groupes se massent alors dans les jardins et les terrains vagues avoisinants, face au bâtiment central où une tribune a été élevée au premier étage, dominant la foule à une hauteur de six à sept mètres.

A cette tribune, les invités sont reçus par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes.

Lorsque le général de Castelnau parait à la tribune, d'immenses acclamations retentissent, qui se propagent de groupe en groupe, provoquant les groupes de conscrits. A 13 heures, les dernières délégations arrivent. Un évêque à 10.000. Le nombre des manifestants présents autour de leurs drapeaux ou de leurs bannières; des hauts parleurs ont été installés en différents endroits dans la cour.

Une sonnerie de « Garde à vous » retentit à la fois sur toute la manifestation.

Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, harangue les manifestants et les remercie d'avoir répondu à un appel si grand nombre à son appel.

M. Le Cour Grandmaison, au nom des évêques catholiques de la Loire-Inférieure, déclare que ces collègues et lui ne représentent pas un parti politique, ni une catégorie sociale.

Après lui, M. de Montaigne, sénateur, prend la parole. Il importe, dit-il, de joindre nos voix à nos protestations, afin d'aboutir au maintien de son droit.

M. Oberkirch parle ensuite et remercie ceux qui ont répondu à son appel et particulièrement ceux de la Loire-Inférieure, de l'été qu'ils apportent à l'Alsace et à la Lorraine, pour la défense de leurs libertés religieuses.

M. Groussau déclare d'abord que l'Alsace et la Lorraine ont bien mérité de la patrie française en soulevant le réveil des catholiques.

Il déclare ensuite que les lois laïques et écrites à leur place des lois de justice et de liberté, condition essentielle de la paix reli-

Une défaite du Cartel des gauches à l'élection d'un conseiller général à Rennes

RENNES, 1^{er} mars. — Conseil général du canton Nord-Est de Rennes. — Résultats de l'élection. Inscrits, 6.601. — Votants, 4.513

Ont obtenu :

MM. Le Douarec, député du groupe des démocrates, 2.710 voix, élu

Leroux, adjoint au maire, 1.738 voix

Cartel des gauches, 1.738 voix

Il s'agit de remplacer M. Louis Deschamps, radical, ancien sous-secrétaire d'Etat, démissionnaire, perdu dans le canton 963 voix.

La manifestation de Marseille

Marseille, 1^{er} mars. — Plusieurs milliers de personnes, massées rue de Noailles, attendaient, vers 17 h., le retour de M. Millerand, mais, désireux d'éviter toute manifestation, le président de la Ligue Républicaine nationale avait décidé de ne pas rentrer à la gare. Il s'est donc rendu d'abord à l'hôtel. Un imposant service d'ordre avait été organisé. Le train a quitté la gare Saint-Charles, à 18 h., sans incidents.

LES OBLIGATIONS DU PRESIDENT EBERT AURONT LIEU MERCEDI

Berlin, 1^{er} mars. — Les obligations du président Ebert sont fixées à mercredi 4 mars, à 4 h. de l'après-midi.

La cérémonie officielle aura lieu au Palais présidentiel. Le Chancelier prononcera un discours, puis le corps sera transporté à la gare de Potsdam.

La Reichswehr, renforcée par la police, rendra les honneurs sur tout le parcours.

CHUTE GRAVE DE L'AVIATEUR ROBIN A BIARRITZ

Biarritz, 1^{er} mars. — Au cours d'une réunion d'aviation, l'aviateur Robin a fait un descente brusquée causée par la rupture d'une aile de son monoplane.

Relevé avec plusieurs fractures de la jambe, il a été conduit dans une clinique et a été amputé d'une jambe. Son état est grave.

UNE CONFERENCE DE M. LE TROCQUER A LAON

Laon, 1^{er} mars. — M. Yves Le Trocquer, député, ancien ministre, a fait aujourd'hui, une conférence à Laon, sous les auspices du Comité d'Union républicaine nationale de l'arrondissement de Laon.

Après avoir justifié la nécessité de l'occupation de la Ruhr, M. Le Trocquer a exposé l'importance de la Ruhr, et a souligné le fait que cette opération a rapporté 4 milliards 212 millions.

Puis, indiquant ce qu'est le plan Dawes, l'orateur montre par des faits et dates irréfutables que celui-ci est la conséquence directe de l'occupation de la Ruhr; et, en restant, il fut approuvé par le Sénat, par le gouvernement de M. R. Poincaré, et c'est celui-ci qui peut revendiquer l'honneur de l'avoir fait aboutir.

L'acceptation du plan Dawes par l'Allemagne ne suffisait pas à justifier le retrait de nos troupes. L'avenir jugera. Mais dès aujourd'hui, l'on peut affirmer que la politique suivie avant le 11 mai assura la paix à l'Europe avec la sécurité de nos frontières.

L'élection sénatoriale de la Seine

Paris, 1^{er} mars. — Par suite de la mort de M. Magny, sénateur de la Seine, une élection sénatoriale doit avoir lieu, dans le département de la Seine, le 5 avril prochain.

Cette élection partielle a pris une importance particulière à la suite de la décision de M. Millerand, ancien président de la République, de poser sa candidature.

Cet après-midi, le Conseil municipal de Paris s'est réuni afin de désigner ses délégués. Une seule liste était établie par les représentants des groupes de la majorité.

Sur 79 conseillers en exercice, elle a obtenu une moyenne de 50 voix.

Les cinq conseillers communistes ont voté, par protestation, pour un candidat unique : M. Dues, ex-liquidateur.

Les groupes de gauche se sont abstenus, espérant que le quorum ne serait pas atteint.

Après la séance, le bruit a couru que les conseillers de gauche avaient l'intention de demander au Conseil d'Etat d'annuler cette élection, mais il paraît probable que ce projet n'aura aucune suite.

UNE REUNION DES SINISTRÉS DU SOISSONNAIS

Soissons, 1^{er} mars. — Une réunion de tous les groupements de sinistrés du Soissonnais a eu lieu ce soir.

COURTES-DEPECHE

A TOUS à la suite du banquet du congrès de la Confédération Agricole, présidé par M. Olivier de Serres, le Comité d'organisation des Syndicats paysans de France, ont été prononcés :

— M. Adolphe Steiner, chancelier de la Confédération paysanne, est allé à Rome à la fin de l'année dernière.

— Le contrat de Strasbourg, dont les réparations et les essais de fonctionnement sont terminés, a été déclaré en état de marche.

— La division de contre-troupes de l'escadre américaine, arrivée à Brest, a été déclarée en état de marche.

— Le conseil des ministres, en Portugal, est allé à la messe à 10 heures.

— Le conseil des ministres, en Portugal, est allé à la messe à 10 heures.

— Le conseil des ministres, en Portugal, est allé à la messe à 10 heures.

DERNIERES NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL-ASSOCIATION

FINALE DU CHAMPIONNAT DES PATROUILLES. Le Racing Club de France a battu le Jeune d'Artois 2-0.

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

RESULTATS DES RENDEZ-VOUS DU DIMANCHE 1^{er} MARS 1925

Division 1

Union Saint-Gilloise — Racing Club de France 2-0